

Image not found or type unknown



Bien immobilier sur un héritier

Par **calia5**, le **20/05/2011 à 13:48**

Bonjour, rnje vien d'apprendre que un de mes oncles habitants dans la maison de mes grand parents maintenant décédés ont mis leurs maison sur l'héritage mais mon oncle ne veux pas vendre la maison tant qu'il n'aura pas perçu l'argent de l'héritage a t'il le droit de faire sa en sachant que il y a les fait notarial

Par **mimi493**, le **20/05/2011 à 13:52**

[citation]ont mis leurs maison sur l'héritage[/citation] ????

Par **calia5**, le **20/05/2011 à 13:58**

la maison fait parti de l'héritage on a le droit a une part sur la maison

Par **mimi493**, le **20/05/2011 à 14:00**

Donc la succession doit se faire, vous vous retrouvez en indivision et là, vous pouvez le contraindre à la vente

Par **calia5**, le **20/05/2011** à **14:03**

ok merci et cet maison a été estimé a 45 mille euros et il la vendre 23 milles euro a t'il le droit